

Docteurs 2006 du futur PRES Paris-Est des parcours hétérogènes

Les docteurs ayant soutenu en 2006 dans trois établissements du futur PRES Paris-Est présentent des différences en termes de parcours, de spécialité de thèse et de conditions d'études pendant leur thèse. Cette relative hétérogénéité se retrouve dans les situations professionnelles vécues au cours des trois années qui ont suivi la fin de leurs études. Ceci se note aussi bien sur le temps nécessaire à l'insertion professionnelle, que dans les postes occupés ou les compétences mises en œuvre dans leurs emplois.

Des thèses majoritairement scientifiques

Les deux tiers des docteurs accèdent au doctorat avec un DEA, obtenu pour 42% d'entre eux dans l'établissement de leur thèse. 13 % sont titulaires d'un diplôme d'ingénieur ; ceux-ci représentent quasiment le tiers des docteurs de l'ENPC.

Les deux tiers des docteurs ont soutenu une thèse dans le domaine des sciences, un quart en lettres, langues ou sciences humaines et sociales et un peu moins de 10 % en droit, sciences économiques ou sciences de gestion. Ces deux derniers groupes disciplinaires ont été regroupés et nommés « lettres et humanités ». En moyenne, les docteurs ont soutenu leur thèse en 4,0 ans, mais les scientifiques ont été plus rapides (3,7 ans contre 4,5 ans).

A l'inscription, les docteurs se partagent en deux sous populations : 74 % étaient étudiants et 26 % étaient déjà entrés dans la vie active quand ils ont débuté leur thèse.

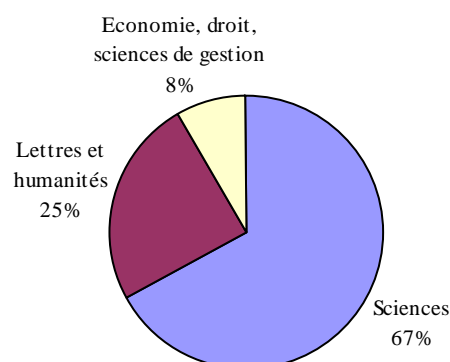
- Les étudiants sont âgés en moyenne de 25 ans au moment de leur inscription en thèse. Ils ont réalisé leur thèse dans la continuité de leur bac + 5 (88 %), ou avec un délai d'un an (9 %). La plupart d'entre eux ont perçu un financement pour leurs travaux de recherche (82 %). La majorité (70 %) a réalisé une thèse dans le domaine des sciences. Cette sous population se caractérise également par une forte proportion d'étudiants étrangers (45 %). Ce groupe de docteurs sera nommé « jeunes docteurs ».

- Les actifs ont en moyenne 35 ans à l'inscription en thèse. Ils occupaient des emplois d'ingénieurs, de médecins ou d'enseignants (dont les trois quarts avaient déjà une activité d'enseignement dans le supérieur) et la majorité travaillait dans le secteur public (74 %). Ils sont seulement 24 % à avoir bénéficié d'un financement durant leur doctorat.

De bonnes conditions de thèse, surtout pour les scientifiques

Un peu plus des deux tiers des docteurs de l'université Paris-Est ont bénéficié d'un financement pour réaliser leur thèse, essentiellement sous forme d'allocation de recherche (41 % des financements). De plus, environ trois quarts des docteurs ont eu un poste de travail à leur disposition durant leur doctorat. La plupart des doctorants ont été productifs pendant leur thèse : 84 % ont publié des articles, 88 % ont communiqué lors de colloques et 71 % ont enseigné dans le supérieur.

Spécialité des thèses soutenues en 2006



Source : Enquête docteurs 2006, UPE-MLV, 2009

Cependant, les docteurs en sciences, en bénéficiant de meilleures conditions pour leurs travaux de recherche, ont pu plus souvent valoriser leurs travaux. 92 % ont pu profiter d'un poste de travail au sein d'un laboratoire (contre 40 % des docteurs en lettres et humanités), ils ont plus souvent bénéficié d'un financement (75 % contre 52 %), notamment les

Quelques indicateurs de réalisation de la thèse selon la discipline

	Sciences	Lettres et humanités	Total
Effectifs	128	63	191
Thèse financée	75 %	52 %	67 %
Poste de travail à disposition	92 %	40 %	74 %
Enseignement dans le supérieur			71 %
Publication d'articles	89 %	73 %	84 %
Communication dans des colloques	91 %	81 %	88 %
Durée de la thèse	3,7 ans	4,5 ans	4,0 ans

Source : Enquête docteurs 2006, UPE-MLV, 2009

jeunes doctorants (88 % contre 68 %). Ils ont également plus souvent accédé au statut de moniteur CIES (Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur) : 13 % contre 6 % en lettres et humanités.

Aussi, ils sont 89 % à avoir publié un ou plusieurs articles durant leur thèse, alors que les docteurs en lettres et humanités sont 73 % dans ce cas. Leurs articles ont plus fréquemment été publiés dans des revues à comité de lecture (94 % contre 78 %) et/ou en langues étrangères (9 sur 10 contre 6 sur 10). La quasi-totalité des scientifiques (94 %) ont publié à titre de co-auteur et dans 90% des cas, leur nom est associé à celui d'un chercheur. La publication d'articles en commun est moins courante chez les docteurs en lettres et humanités : 43 % d'entre eux ont publié en collaboration avec d'autres personnes, dont 75 % avec des chercheurs.

De même, les docteurs en sciences ont plus souvent présenté des communications lors de colloques (91 % contre 81 % des docteurs en lettres et humanités).

Ainsi, les thèses en sciences nécessitant, sans doute, une plus grande présence en laboratoire (utilisation de matériels spécifiques...), les docteurs en sciences ont pu intégrer les codes du monde de la recherche (qui valorise l'enseignement, la publication d'articles et la participation active à des colloques) et tisser un réseau.

Methodologie

Afin d'évaluer l'insertion professionnelle des docteurs, le PRES Paris-Est a commandé à l'OFIPE une étude sur les docteurs ayant soutenu leur thèse en 2006 dans 3 établissements : l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussée (ENPC), l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPE-MLV) et l'Université Paris 12 – Val de Marne. En effet, ces établissements deviendront membres fondateurs du PRES Paris-Est créé en 2007.

Les 191 docteurs 2006 ont été contactés par téléphone, de manière exhaustive, entre mars et mai 2009, afin de leur soumettre un questionnaire portant, d'une part, sur les conditions de réalisation de leur doctorat et d'autre part, sur leur situation professionnelle. 149 docteurs 2006 ont participé à l'enquête, soit un taux de réponse de 78 %. Toutefois, les docteurs d'origine étrangère, moins joignables, ont moins souvent répondu à l'enquête que les docteurs de nationalité française (66 % contre 86 %). Aussi, afin que les résultats soient représentatifs de l'ensemble des docteurs, les statistiques ont été redressées.

En raison de la faiblesse des effectifs, seuls sont affichés ici les résultats les plus significatifs, présentés en pourcentage afin d'en faciliter la lecture.

93 % des docteurs sont en emploi 3 ans après leur soutenance

Au moment de l'enquête, soit en moyenne 3 ans après la soutenance de thèse, la quasi totalité des docteurs sont en emploi (93 %), 6 % en recherchent un et 1 % sont inactifs (retraités). Au total, le taux de chômage s'élève à 6 %. Fort logiquement, les jeunes docteurs sont plus souvent en recherche d'emploi que ceux qui étaient actifs au moment de leur inscription en thèse (7% contre 2%). Toutefois, parmi les jeunes docteurs, tous ne sont pas égaux face au chômage : les docteurs étrangers sont plus souvent au chômage que les Français (12 % contre 3 %).

La plupart des docteurs travaillent en France (73 %). Les étrangers exercent plus fréquemment à l'étranger que les Français (57 % contre 9 %). D'ailleurs, la plupart des docteurs étrangers travaillent dans leur pays d'origine (92 %), pour y exercer des fonctions de recherche et/ou d'enseignement dans le supérieur (80 %).

Les docteurs travaillant en France sont en majorité employés dans un établissement public (60 %), un tiers l'est par une entreprise privée et 3 % le sont par une association. Enfin, 3 % exercent en libéral.

Parmi les docteurs en emploi, 68 % occupent des emplois stables (CDI, fonctionnaires). La moitié des contrats à durée déterminée sont des stages post-doctoraux ou des contrats d'ATER, ce qui explique l'instabilité plus fréquente des emplois du secteur public par rapport à ceux du secteur privé ou associatif (44 % contre 13 %).

L'insertion des docteurs du futur PRES Paris-Est semble particulièrement bonne, comparativement à l'ensemble des docteurs de France¹ : moindre taux de chômage (6 % contre 11 %), stabilité des emplois en France équivalente (66 % contre 65 %), salaire net médian à l'embauche et salaire net médian 3 ans après la soutenance sensiblement plus élevés (respectivement 1 800 euros contre 1 600 et 2300 euros contre 2 000). Toutefois, ces « bons » résultats sont à nuancer : d'une part, les docteurs 2006 du PRES Paris-Est ont un profil particulier (un peu plus du quart a déjà une activité professionnelle avant de s'inscrire en thèse, une grande majorité des docteurs ont soutenu une thèse de sciences (70 % contre seulement 63 % au niveau national)) et d'autre part, les indicateurs d'insertion varient selon les fonctions occupées.

65% des docteurs exercent des fonctions de recherche et/ou d'enseignement dans le supérieur.

Ils sont par exemple maîtres de conférence, ATER, ingénieurs de recherche, chargés de recherche, mais aussi enseignants du secondaire détachés dans le supérieur (PRAG), 63 % de ces emplois sont des emplois stables ; les stages post doctoraux et les postes d'ATER représentent 23 % des docteurs de ce groupe. 69 % travaillent en France, et majoritairement dans le secteur public (76 %).

14% occupent des fonctions d'ingénierie. Les caractéristiques de l'emploi des docteurs ingénieurs sont sensiblement différentes de celles des docteurs chercheurs : 92% occupent des emplois stables, 76 % travaillent en France, quasi unanimement dans une entreprise privée (84 %). Même s'ils n'ont pas de missions de recherche, 62 % pensent que leur doctorat a contribué à leur recrutement (62 %), et 86 % estiment que leur emploi leur permet de mobiliser des compétences acquises durant leur thèse.

Les différences entre les fonctions de recherche et les fonctions d'ingénierie ne recouvrent pas uniquement les différences de caractéristiques de l'emploi ; le profil des docteurs est lui-même largement divergent. Ainsi, les docteurs recrutés pour des fonctions d'ingénierie sont plus jeunes que les chercheurs/enseignants du supérieur (29,1 ans en moyenne contre 31,7 ans), ils ont plus fréquemment soutenu des thèses scientifiques (89 % contre 71 %).

21% exercent d'autres fonctions. Ils sont notamment enseignants dans le secondaire, médecins, avocats, journalistes, chefs de projets... 71 % occupent des emplois stables. 79 % travaillent en France, 47 % dans le secteur public et 44 % dans le secteur privé ou associatif. Même s'ils exercent des professions de haut niveau, la plupart sont plutôt critiques quant à leur recrutement : seuls 53 % estiment que leur doctorat a joué un

Quelles compétences pour des docteurs ?

L'enquête a permis d'obtenir le descriptif de 212 emplois, qu'ils correspondent au premier poste occupé par les docteurs ou à l'emploi au moment de l'enquête. Pour 81 % de ces emplois, les docteurs ont déclaré les compétences qu'ils mobilisaient (ou qu'ils ont mobilisé).

Pour la grande majorité de leurs emplois, les docteurs ont déclaré avoir mis en oeuvre des compétences liées à leur sujet de thèse (79 %), en particulier des connaissances scientifiques et techniques extrêmement spécialisées (72 %). Ils avancent également des compétences en lien avec le travail de recherche lui-même (64 %), et notamment des compétences méthodologiques (40 %) et secondairement des compétences en termes de valorisation et de communication (orale et écrite). Loin derrière, les compétences transversales (par exemple, qualité de synthèse, d'organisation, de management de projet...) sont rarement citées (28 %), et aucune compétence ne se démarque des autres.

Ces résultats appellent plusieurs questions. Les docteurs citent moins fréquemment des compétences transversales et peu de compétences en dehors de leur domaine de connaissance ou celles méthodologiques. Est-ce parce que leurs emplois ne leur offrent pas la possibilité de les mettre en oeuvre ? Est-ce parce que, à part les compétences « évidentes », ils ne discernent pas la spécificité des compétences acquises durant leur thèse. Est-ce tout simplement lié au mode d'enquête : au téléphone, les docteurs n'ont pas pris le temps d'approfondir leur réflexion quant aux compétences mobilisées dans leurs différents emplois ?

¹ Source : CEREQ, enquête « Génération 2004 »

rôle important pour l'obtention de leur emploi (contre 89% des docteurs chercheurs et ingénieurs). Néanmoins, 84 % déclarent mettre en œuvre dans leur emploi des compétences acquises durant leurs travaux de recherche. Les docteurs de ce groupe étaient plus souvent actifs au moment de leur inscription en thèse (37 % contre 23 %). Ils sont également plus souvent titulaires d'un doctorat de lettres et humanités (42 % contre 17 %).

L'insertion : un processus lent qui commence en amont de la soutenance

L'insertion des docteurs commence à se dessiner pendant la préparation de la thèse elle-même. En effet, les docteurs ayant produit des articles et/ou communiquer leurs travaux lors de colloques ont plus souvent accédé à des postes de chercheur/enseignant dans le supérieur ou d'ingénieur (82 % de ceux ayant rédigé des articles contre 63 % ; 82 % de ceux ayant au moins une communication contre 53 %). D'une part, ce type d'exercice est particulièrement valorisé et donc valorisable pour des postes de chercheurs et d'enseignants chercheurs et d'autre part, parce que la valorisation des travaux agit comme un signal pour des postes d'ingénieur. De fait, les docteurs ayant bénéficié d'un poste de travail durant leur thèse se trouvent plus souvent sur ces fonctions (85 % contre 60 %) : entourés d'une équipe, stimulés par une ambiance de recherche, ils ont pu acquérir les codes académiques et le réseau scientifique nécessaire à leur insertion. D'ailleurs, 17 % ont débuté leur emploi avant la soutenance ; beaucoup précisent qu'ils ont été recrutés grâce au réseau qu'ils ont tissé durant leur thèse.

De plus, le processus d'insertion des jeunes docteurs est lent, tout d'abord parce que le temps d'accès à l'emploi est relativement long : en moyenne 5,2 mois. Si 56 % ont obtenu leur premier poste en 3 mois ou moins, 14 % ont connu un délai d'attente d'un an ou plus. Ensuite parce que les docteurs commencent rarement leur carrière par un contrat stable (56 % ont signé des contrats précaires) et pour les deux tiers d'entre eux, il correspond à un stage post doctoral ou à un poste d'ATER. Au total, 39 % des jeunes docteurs ont occupé pour premier poste ce type d'emploi.

La moitié des jeunes docteurs ont occupé plusieurs postes depuis leur soutenance. Parmi eux, la moitié de ceux ayant débuté leur carrière par un poste précaire n'ont toujours pas stabilisé leur situation 3 ans après la soutenance. Au total, 30 % des jeunes docteurs sont en emplois précaires au moment de l'enquête et 7 % recherchent un emploi.

Pour les docteurs actifs lors de leur inscription en thèse, il s'agit moins d'insertion que d'évolution. Quant est-il de la valeur ajoutée de la thèse sur leur carrière ? La plupart d'entre eux sont toujours en emploi (92 %) ; les autres sont soit à la retraite soit en recherche d'emploi (une seule personne).

La majorité des actifs (75 %) ont changé d'emploi entre le début de leur thèse et le moment de l'enquête et près de 80 % occupent des postes de chercheur et/ou d'enseignant dans le supérieur. En particulier, les médecins ayant connu une évolution de carrière sont devenus soit maîtres de conférences universitaires - praticiens hospitaliers (MCU-PH) soit professeurs des universités - praticiens hospitaliers (PU-PH).

En revanche, les enseignants au moment de leur inscription en thèse ont peu connu d'évolution de statut (un seul est devenu maître de conférence). Ceux qui enseignaient dans le supérieur avant la thèse (en tant que PRAG par exemple) le font toujours, les autres sont toujours dans le secondaire.

Pour aller plus loin

CALMAND Julien, HALLIER Pierre

Etre diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active
CEREQ, Bref n°253, juin 2008.

CAUDAL Marie, DUMOULIN Céline, OLLIVIER Carine

L'insertion professionnelle des jeunes docteurs en sciences sociales
Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, Observatoire de la Vie Etudiante, mars 2008

GIRET Jean François

De la thèse à l'emploi. Les débuts professionnels des jeunes titulaires d'un doctorat
CEREQ, Bref n°220, juin 2005

VILTER Sylvie

Doctorants et docteurs de l'UVSQ : les conditions de réalisation de la thèse
Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, Observatoire de la Vie Etudiante, septembre 2008